



ALCOOL ÉTHYLIQUE DÉNATURÉ

50%

DESCRIPTION :

Solvant organique d'usage général, fait à partir d'alcool éthylique dénaturé au méthanol et acétate d'éthyle.

COMPOSITION :

Contient :

Approx. 42.0% v/v alcool éthylique anhydre (N° CAS: 64-17-5), 6.83% +/- 0.39% v/v méthanol (N° CAS: 67-56-1), 0.42% +/- 0.05% v/v d'acétate d'éthyle (N° CAS: 141-78-6).

- L'alcool éthylique utilisé dans la formulation est de grade USP ou équivalent.
- Le méthanol utilisé dans la formulation est de grade USP
- L'acétate d'éthyle utilisé dans la formulation est d'une pureté minimale de 98% en volume.



SPÉCIFICATION:

Spécification du produit	Unité	Analyse	Limites
Apparence (Aspect)	-	Satisfaire à l'essai	Conforme
Apparence (Couleur)	-	Satisfaire à l'essai	Conforme
Éthanol	% v/v	Analyse CG	42.0 min.
Méthanol	% v/v	Analyse CG	6.45 à 7.22
Gravité spécifique à 20°C	Kg/l	ASTM D1298	0.9320 max.
Alcools	% v/v	Méthodes spécifiées dans les tableaux alcoométriques des droits d'accise de Revenu Canada	50 ± 1.0

FORMATS DISPONIBLES :

Pot-fixateur 100x35ml, 0.5L, 4x3.78L, 10L, 20L et 208L.

CONDITION DE STOCKAGE :

Stocker dans des locaux spéciaux, frais et bien ventilés, à l'abri des rayonnements solaires et de toute source de chaleur ou d'ignition (flammes, étincelles...) et à l'écart des produits comburant.

TEMPÉRATURE DE STOCKAGE RECOMMANDÉE :

15 – 25° C. (60 – 77° F)

